



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Armoured Vehicles Support/Soutien des véhicules  
blindés

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage Phase III 6C1

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> OSA Phase 2, ARV & AEV R&O	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8486-196008/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8486-196008	<b>Date</b> 2020-01-31
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$BL-303-27514	
<b>File No. - N° de dossier</b> 303bl.W8486-196008	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-03-02</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Ruest(bl div), Luc	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 303bl
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (873) 469-4777 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-0648
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## **MODIFICATION 004**

**Cette modification 004 a pour but de a) prolonger la date de clôture et b) supprimé quatre éléments.**

### **1. Questions et Réponses**

Question 5. L'industrie demande une extension à la date de clôture de la demande de soumission jusqu'au 20 mars 2020.

Réponse 5: Le Canada accorde à l'industrie une prolongation du 07 février 2020 jusqu'au 02 mars 2020, 14 h 00, heure normale de l'Est (HNE).

### **2. Modification a la PARTIE 7 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

Sans objet.

### **3. Éléments a supprimés**

Article	NNO	Numéro de pièce du fabricant	NCAGE	Description
2	5995991553152	PE31406	K0824	CÂBLE ÉLECTRIQUE ÉQUIPÉ USAGE SPÉCIAL
41	4820150149950	R930007677	A4752	CLAPET NAVETTE
45	5836124014161	1596533	C6121	CONTRÔLEUR, DISTRIBUTION VIDÉO
57	6130124017866	172080425	DM091	CHARGEUR DE BATTERIE

Le Canada supprime les quatre numéros d'éléments ci-dessus de ce qui suit:

1. Appendice 1 à l'annexe A
2. Annexe C - Base de paiement
3. Appendice 1 à l'annexe G
  - a. Tableau 2 – Source INT-EXT
  - b. Tableau 4 - Livraison cotée

### **4. Appendice 1 à l'annexe A**

Fournir une version révisée de l'appendice 1 de l'annexe A. (voir ci-joint).

### **5. Annexe C - Base de paiement**

Fournir une version révisée de la Base de paiement. (voir ci-joint).

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8486-196008/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8486-196008

Amd. No. - N° de la modif.  
004  
File No. - N° du dossier  
303BL W8486-196008

Buyer ID - Id de l'acheteur  
303BL  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**6. Appendice 1 à l'annexe «G» (classeur Excel)**

Insérer une version révisée de l'appendice 1 de l'annexe G sous **Pièces jointes** identifié sur le site Web Achatsetventes.gc.ca.

La version 3 de l'appendice seulement [Appendice 1 - Annexe G- oct 30 2019 locked v4.1](#) remplace toute autre version précédente de l'appendice 1 de l'annexe G.

**TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT LES MÊMES**

APPENDICE 1 A L' ANNEXE A - RÉPARATION ET RÉVISION - LISTE DES COMPOSANTES

Article	NNO	NCAGE	Description	Numéro du contenant/Niveau d'emballage	Instructions Spéciales	CDM
1	12401240222345	C4978	PÉRISCOPE VÉHICULE BLINDÉ			Q
2			<b>SUPPRIMÉ (MOD 004)</b>			
3	1240124022970	C4978	TÊTE ÉPISCOPE ENGIN BLINDÉ			Q
4	2510993929487	K0824	ÉLÉMENT DE CHASSIS, VÉHICULE			Q
5	2520124011828	D1871	BLOC D'ENTRAÎNEMENT PESSIEU, VÉHICULE			Q
6	2520124014445	C2112	REFROIDISSEUR DE FLUIDE, TRANSMISSION			A
7	2540124011820	DL732	SIÈGE, VÉHICULE			Q
8	2590121455816	D2614	VALVE			Q
9	2590121489441	D9448	DISPOSITIF DE SERRAGE			Q
10	2590991869860	K0824	DISTRIBUTEUR			A
11	2590992509931	K0824	CYLINDRE, HYPER-SUSTENTATEURS			Q
12	2590994231590	K0824	ENSEMBLE COMPRESSEUR			A
13	2590994643512	K0824	ADAPTEUR			A
14	2590995913582	K0824	PATIN			Q
15	2590996137532	K0824	COLLECTEUR ÉQUIPE HYDRAULIQUE			A
16	2590998190773	K0824	GRUE			A
17	2590999587248	K0824	EXTENSION, LAME			D
18	2590999591364	K0824	TABLEAU, COMMANDE, ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE/ÉLECTRONIQUE			Q
19	2590999685173	K0824	CYLINDRE, LARGAGE			Q
20	2590999921702	K0824	EXTENSION, LAME			D
21	2910123859572	D8930	ACTIONNEUR ELECTRO-MÉCANIQUE ROTATIF			A
22	3010124011166	C6721	ACTIONNEUR ÉLECTRO-MÉCANIQUE LINEAIRE			A
23	3010124015151	C2136	RENOI D'ANGLE			Q
24	3040994905161	K0824	VERIN, MOUVEMENT LINEAIRE			A
25	3040995515161	K0824	VERIN, MOUVEMENT LINEAIRE			A
26	3040998188974	K0824	VERIN, MOUVEMENT LINEAIRE			Q
27	304099809188	K0824	VERIN, MOUVEMENT LINEAIRE			A
28	3040999552066	K0824	VERIN, MOUVEMENT LINEAIRE			Q
29	3940124020075	C1970	ÉLINGUE, MULTIPLE			A
30	4110124027088	C4978	COFFRE FRIGORIFIQUE			A
31	4140124021656	C2112	VENTILATEUR, AÉRATEUR			A
32	4210123739188	D4394	PRISE DE MESURE, SYSTÈME DE DÉTECTION ET D'EXTINCTION DE FEU			A
33	4210124016095	D4394	EXTINCTEUR INCENDIE			A
34	4210124016097	D4394	EXTINCTEUR INCENDIE			A
35	4210124019731	C4978	EXTINCTEUR INCENDIE			A
36	4320123459406	D9448	MOTEUR, HYDRAULIQUE			A
37	4320124036912	D8782	MOTEUR, HYDRAULIQUE			A
38	4330994431283	K0824	GROUPE HYDRAULIQUE			Q
39	473099325778	K0824	COLLECTEUR ÉQUIPE HYDRAULIQUE			A
40	4810124018956	D4394	VANNE, RÉGLAGE DE DÉBIT			A
41			<b>SUPPRIMÉ (MOD 004)</b>			
42	4910999836885	K0824	BOÎTIER DE TEST, MARQUEUR DE LIGNE			Q
43	4940995144769	K0824	ENSEMBLE BANC D'ESSAI			Q
44	4940999055255	K0824	ENSEMBLE COMPRESSEUR, BOÎTIER DE TEST			Q
45			<b>SUPPRIMÉ (MOD 004)</b>			
46	5895124010283	D8930	UNITÉ DE COMMANDE, ORDINATEUR			D
47	589597270513	K0824	COMMANDE DE SÉLECTEUR, SOUS-ASSEMBLAGE			Q
48	5895998365602	K0824	COMMANDE DE SÉLECTEUR, SOUS-ASSEMBLAGE			D
49	5950996156008	K0824	BOBINE D'INDUCTANCE			A
50	5975124030284	D4856	BOÎTIER DE JONCTION			Q
51	5980998427362	K0824	COMMANDE/AFFICHAGE ÉCRAN DE VISUALISATION OPTO-ÉLECTRONIQUE			D
52	5985993753914	K0824	CABLE ÉLECTRIQUE ÉQUIPÉ, USAGE SPÉCIAL			A
53	6105124015404	C6721	ENSEMBLE MOTEUR ÉLECTRIQUE			A
54	6110124014138	D4394	COMMANDE ÉLECTRIQUE			A
55	6110994832229	K0824	BOÎTE DE DISTRIBUTION			Q
56	6110999891390	K0824	BOÎTE DE PROTECTION			Q
57			<b>SUPPRIMÉ (MOD 004)</b>			
58	6150993822543	K0824	CÂBLE ÉLECTRIQUE ÉQUIPÉ, USAGE SPÉCIAL			A
59	6150993912441	K0824	FAISCEAU DE CONDUCTEURS			Q

60	6150996669031	PE20840	K0824	FAISCEAU DE CONDUCTEURS, À DÉRIVATION			Q
61	6350124016738	1594896	C4978	DÉTECTEUR DE CHALEUR			A
62	6695124012139	1611854	CG660	DYNAMOMÈTRE ÉLECTRONIQUE			A
63	6695124014137	11.004.FBEI160640A000	C9329	COMMANDE À DISTANCE			Q
64	7025124011950	R9021095905	D8782	UNITÉ DE VISUALISATION			Q
65	2510200078422	D7110-101	L5711	ÉLÉMENT DE CHASSIS VÉHICULE			Q
66	2530121456335	6077 129 006	D8124	ENSEMBLE DE FREINAGE, TREUIL DE SÉCURITÉ			Q
67	2590995034049	PE35221	K0824	LAME DÉMINAGE			F
68	2590996684459	PE35223	K0824	LAME DÉMINAGE			F
69	2510999406655	PE20647	K0824	ÉLÉMENT DE CHASSIS VÉHICULE			F
70	2590123281287	29-266 60.001	D8093	REFROIDISSEUR HYDRAULIQUE			Q
71	2590123928563	4000009884	D8218	COUVERCLE		8145-12-393-3208	Q
72	2590123928572	4000004515	D8218	TREUIL À TAMBOUR, VÉHICULE		8145-12-393-3177	A
73	2590123928585	4000010035	D8218	TAMBOUR TREUIL		8145-12-392-9667	Q
74	3010123293147	919401-4000	D8218	REDUCTEUR À ENGRENAGES			A
75	3950123924675	4000011570	D8218	TREUIL À TAMBOUR À MOTEUR		8145-12-392-9563	A
76	3950123928659	4000004516	D8218	TREUIL À TAMBOUR À MOTEUR		8145-12-393-3157	A
77	4320123128353	2300232-827230.000.0 ou BNF-351F	D8448 ou D8299	MOTEUR HYDRAULIQUE			A
78	4320123558573	8418711611	C4309	POMPE, VÉRIN HYDRAULIQUE À MAIN			Q
79	4320123945122	03717428	C1861	GROUPE MOTOPOMPE HYDRAULIQUE			Q
80	4810123292942	654960	C0856	ROBINET/DISTRIBUTEUR LINÉAIRE MULTIVOIES		8145-12-392-9545	A
81	4910123945004	ISCKIT-500-01-01-LEA	DL755	CONTRÔLEUR COMPOSANTES DE SYSTÈMES HYDRAULIQUES			Q
82	4910123945757	ISCKIT-FLOW-LEB1	DL755	CONTRÔLEUR COMPOSANTES DE SYSTÈMES HYDRAULIQUES			Q
83	4940123945759	5A01-30-10.00	C0551	UNITÉ DE CHARGE ET DE TESTS, NITROGÈNE		Conteneur inclus	A
84	5120123402647	3030	C1488	VÉRIN HYDRAULIQUE À MAIN			A
85	5950123325814	TK167-1-A	D2167	BOBINE DE RÉACTION		8145-12-392-9557	Q
86	6650123942300	10-610601.000.00	C3329	ÉPISCOPE/PÉRISCOPE SOUS-ASSEMBLAGE		8145-12-393-3255	Q
87	6695123920436	42-22220-105	D4394	SCRUTATEUR DE MESURE, SURVEILLANCE ET CONTRÔLE		8145-12-393-3207	A
88	4210124028574	42-10342-199	D4394	EXTINCTEUR INCENDIE		8115123429248	A
89	3431123333608	272.497.414	D3683	LUMIÈRE, CONTRÔLE			A

**Annexe C**

**Base de paiement**

**Pour la réparation et la révision des pièces du  
véhicule blindé de dépannage (VBD) Leopard 2 canadien  
et de l'engin blindé du génie (EBG)**

**W8486-196008/A**

**REMARQUE** : Les définitions suivantes s'appliquent à l'intégralité de l'annexe C, Base de paiement :

**Matériel fourni par l'entrepreneur ou matériel fourni**

Le matériel fourni par l'entrepreneur ou matériel fourni consiste en de petites pièces qui ne sont pas admissibles en tant que pièces de rechange fournies à contrat (PRFC) ou pièces de révision fournies par l'État (PRFE). Le matériel fourni par l'entrepreneur ou matériel fourni comprend normalement du matériel comme des écrous, des boulons, des condensateurs, des résistances, etc. qui sont vendus sur le marché et que l'entrepreneur garde habituellement en stock.

**Coût du matériel fourni qui est payé par l'entrepreneur**

Le coût du matériel fourni qui est payé par l'entrepreneur est le coût engagé par l'entrepreneur ou ses filiales ou ses sociétés affiliées afin d'acquiescer un article précis de matériel fourni par l'entrepreneur qui est utilisé au cours des travaux de réparation et révision (R et R) ou encore d'une tâche ou de travaux supplémentaires. Il s'agit du prix du matériel fourni par l'entrepreneur (moins les remises) qui est facturé à l'entrepreneur (ou ses filiales ou ses sociétés affiliées), en plus de tous les frais applicables liés au transport, au taux de change, aux droits de douane et aux frais de courtage.

**SERVICES DE RÉPARATION ET DE RÉVISION DES PIÈCES DU VÉHICULE BLINDÉ DE DÉPANNAGE (VBD)  
LEOPARD 2 CANADIEN ET DE L'ENGIN BLINDÉ DU GÉNIE (EBG)**

Pour tous les articles qui sont réparés et révisés conformément aux modalités du contrat et à l'annexe A, Énoncé des travaux techniques et à l'annexe B, Énoncé des travaux de logistique, l'entrepreneur sera payé (1) le taux horaire de main d'œuvre ferme direct tout compris pondéré de l'entrepreneur (y compris les bénéfiques) (d'après la clause 1) ci-dessous, avec toute réduction attribuable au taux de réduction des coûts selon le tableau 2 ci-dessous), multiplié par les heures de travail consacrées à la réparation et à la révision de l'article, en plus (2) du coût du matériel fourni payé par l'entrepreneur (d'après la clause 2) ci-dessous) pour le matériel supplémentaire consommé, multiplié par (3) le taux de majoration ferme tout compris du matériel fourni par l'entrepreneur (d'après la clause 3) ci-dessous), jusqu'à concurrence du coût de réparation maximum (CRM) ou d'un coût plus élevé, si le Canada l'approuve. Le CRM sera établi pour chaque article pour les services de réparation et de révision des pièces du véhicule blindé de dépannage (VBD) Leopard 2 canadien et de l'engin blindé du génie (EBG), conformément à l'annexe A, Énoncé des travaux techniques, et à l'annexe B, Énoncé des travaux de logistique du contrat.

**1) Taux horaire direct ferme de main d'œuvre pondéré**

Le taux horaire de main-d'œuvre ferme direct tout compris pondéré de la R et R est le taux horaire de main-d'œuvre pondéré pour toute la main-d'œuvre directe dont l'entrepreneur et ses sous-traitants et ses sociétés affiliées ont besoin pour fournir les services de réparation et de révision, y compris le coût d'expédition et l'inspection et la réparation des contenants. Le taux horaire de main d'œuvre ferme direct tout compris pondéré comprend aussi les bénéfiques et les coûts indirects de l'entrepreneur, de ses filiales et de ses sociétés affiliées. Il s'agit du taux A par année de la période du contrat et par année d'option (indiqué par l'entrepreneur dans le tableau 5 – Taux (R et R, Main-d'œuvre et majoration du matériel – Critères financiers) à l'appendice 1 de l'annexe G, Plan d'évaluation de la demande de soumissions). Ce taux est présenté dans le tableau pour le numéro d'inscription au contrat (CLIN) 001 ci-dessous. Le CLIN 001 d'un article sera réduit du taux de réduction des coûts indiqué dans le tableau 2 ci-dessous si l'entrepreneur ne respecte pas le délai d'exécution (DE) pour cet article.

**2) Coût du matériel fourni qui est payé par l'entrepreneur**

Le coût du matériel fourni qui est payé par l'entrepreneur est le coût réel engagé par l'entrepreneur ou sa filiale ou sa société affiliée afin d'acheter le matériel fourni par l'entrepreneur qui est nécessaire à la R et R aux termes du contrat. Il s'agit du coût selon le prix facturé par l'entrepreneur (ou par sa filiale ou sa société affiliée) pour le matériel fourni par l'entrepreneur qui a été acheté, moins les remises, en plus des frais applicables pour le transport, le taux de change, les droits de douane, les frais de courtage et les taxes applicables. Le matériel fourni par l'entrepreneur qui est acquis par l'entrepreneur ou par sa filiale ou sa société affiliée comprend, sans toutefois s'y limiter, les pièces du fabricant d'équipement d'origine (FEO) ou des pièces de substitution acceptables et le matériel de conditionnement. Voir la définition de « matériel fourni par l'entrepreneur » au début de la présente annexe C.

### 3) Taux de majoration ferme du matériel fourni par l'entrepreneur (%)

Le taux de majoration ferme du matériel fourni par l'entrepreneur (%) est le taux C par année de la période du contrat et par année d'option (selon ce qui est indiqué par l'entrepreneur dans le tableau 5 – Taux (R et R, Main-d'œuvre et majoration du matériel – Critères financiers) à l'appendice 1 de l'annexe G, Plan d'évaluation de la demande de soumissions). Il est établi dans le tableau 4 pour le CLIN 003 ci-dessous.

#### **CLIN 001 – Taux de base horaire ferme direct tout compris pondéré de la R et R (y compris les bénéfiques) (comprend le taux de main-d'œuvre de la filiale et de la société affiliée)**

	Année ferme 1 d'attribution du contrat	Année ferme 2 d'attribution du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2
<i>Taux horaire direct ferme de main d'œuvre pondéré</i>				

#### **Livraison – Délai d'exécution (DE) ferme – Réductions du CLIN 001**

Pour éviter les réductions du CLIN 001, l'entrepreneur doit respecter le délai d'exécution (DE) ferme indiqué dans le tableau 1 ci-dessous (fourni par l'entrepreneur dans le tableau 4 – Livraison cotée – Critères techniques dans la soumission de l'entrepreneur) et établi dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1

ARTI- CLE	NNO	NPF	NCAGE	Description	Contenant spécialisé	CDM	Délai d'exécuti on (DE) (nombre de jours)
1	12401240 22345	1601534	C4978	PÉRISCOPE DE VÉHICULE BLINDÉ		Q	
2	<b>SUPPRIMÉ</b>						
3	12401240 22970	1603566	C4978	TÊTE DE PÉRISCOPE DE CHAR		Q	
4	25109939 29487	PE13170	K0824	SECTION DE CHÂSSIS STRUCTURAL, VÉHICULE		Q	
5	25201240 11828	4.138.010.0 08	D1871	BLOC D'ENTRAÎNEMENT D'ESSIEU DE VÉHICULE		Q	
6	25201240 14445	110048410 0	C2112	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DE LA BOÎTE DE VITESSES		A	
7	25401240 11820	65-K710	DL732	SIÈGE DE VÉHICULE		Q	
8	25901214 55816	23-3940	D2614	SERVO-DISTRIBUTEUR		Q	
9	25901214 89441	23176- 204100.00. 0	D9448	DISPOSITIF DE SERRAGE		Q	
10	25909918 69860	PE37782	K0824	DISTRIBUTEUR		A	
11	25909925 09931	PE21724	K0824	VÉRIN À GRANDE LEVÉE		Q	
12	25909942 31590	PE26115	K0824	COMPRESSEUR		A	

Annexe C  
Base de paiement  
W8486-196008/A

13	25909946 43512	PE35053	K0824	ADAPTATEUR		A	
14	25909959 13582	PE24568	K0824	PLATE-FORME		Q	
15	25909961 37532	PE24220	K0824	COLLECTEUR HYDRAULIQUE		A	
16	25909981 90773	PE26688	K0824	ESTACADE		A	
17	25909995 87248	PE32836/R H	K0824	LAME D'EXTENSION		D	
18	25909995 91364	PE38715	K0824	PANNEAU DE COMMANDE, ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE.		Q	
19	25909996 85173	PE21732	K0824	CYLINDRE, LARGAGE		Q	
20	25909999 21702	PE32836/L H	K0824	LAME D'EXTENSION		D	
21	29101238 59572	STG30-07- M-S-EMV	D8930	SUPPORT DE LA MITRAILLEUSE		A	
22	30101240 11166	363C32+1 P200B26	C6721	ACTIONNEUR LINÉAIRE ÉLECTROMÉCANIQUE		A	
23	30101240 15151	298539	C2136	UNITÉ D'ENTRAÎNEMENT, ANGLE		Q	
24	30409949 05161	PE32426	K0824	VÉRIN, MOUVEMENT LINÉAIRE		A	
25	30409955 15161	PE20215	K0824	VÉRIN, MOUVEMENT LINÉAIRE		A	
26	30409981 88974	PE21787	K0824	VÉRIN, MOUVEMENT LINÉAIRE		Q	
27	30409998 09188	PE23537	K0824	VÉRIN, MOUVEMENT LINÉAIRE		A	
28	30409999 52066	PE21726	K0824	VÉRIN, MOUVEMENT LINÉAIRE		Q	
29	39401240 20075	WR140410	C1970	ELINGUE MULTIBRINS		A	
30	41101240 27088	1603452	C4978	COFFRE FROID		A	
31	41401240 21656	110101510 0	C2112	VENTILATEUR, VENTILATION		A	
32	42101237 39188	42-60056- 300	D4394	TEST, SYSTÈME D'EXTINCTION ET DE DÉTECTION DES INCENDIES VENANT DES PRISES		A	
33	42101240 16095	42-10457- 909	D4394	EXTINCTEUR, INCENDIE		A	
34	42101240 16097	42-10450- 919	D4394	EXTINCTEUR, INCENDIE		A	
35	42101240 19731	1594822	C4978	EXTINCTEUR, INCENDIE		A	
36	43201234 59406	2300246- 208520.00. 0	D9448	MOTEUR HYDRAULIQUE		A	
37	43201240 36912	9408523	D8782	MOTEUR HYDRAULIQUE		A	

Annexe C  
Base de paiement  
W8486-196008/A

38	43309944 31283	PE20216	K0824	BLOC D'ALIMENTATION, HYDRAULIQUE		Q	
39	47309932 25778	PE32664	K0824	COLLECTEUR HYDRAULIQUE		A	
40	48101240 18956	42-33001- 100	D4394	SOUPAPE DE RÉGLAGE DE DÉBIT		A	
41	48201501 49950	R93000767 7	A4752	CLAPET-NAVETTE		A	
42	49109998 36885	PE38632	K0824	BOÎTIER DE TEST, MARQUEUR DE LIGNE		Q	
43	49409951 44769	PE40832	K0824	ENSEMBLE BANC D'ESSAI		Q	
44	49409990 55255	PE38637	K0824	ENSEMBLE COMPRESSEUR, BOÎTIER DE TEST		Q	
45	58361240 14161	1596533	C6121	CONTRÔLEUR, DISTRIBUTION VIDÉO		D	
46	58951240 10283	624-00- 073-000	D8930	ORDINATEUR DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE		D	
47	58959972 70513	ND7904	K0824	SOUS-ENSEMBLE DE SÉLECTEUR DE COMMANDE		Q	
48	58959983 65602	ND7903	K0824	SOUS-ENSEMBLE DE SÉLECTEUR DE COMMANDE		D	
49	59509961 56008	ER9236	K0824	SERPENTIN ÉLECTRIQUE		A	
50	59751240 30284	LLN-GY-47	D4856	BOÎTE DE JONCTION		Q	
51	59809984 27362	PE23222	K0824	AFFICHAGE DE CONTRÔLE OPTOÉLECTRONIQUE		D	
52	59959937 53914	PE38689	K0824	CÂBLE ÉLECTRIQUE ÉQUIPÉ, USAGE SPÉCIAL		A	
53	61051240 15404	233301100 1020B6	C6721	MOTEUR ÉLECTRIQUE		A	
54	61101240 14138	42-22270- 006	D4394	CONTRÔLEUR ÉLECTRIQUE		A	
55	61109948 32229	ER9237	K0824	BOÎTIER DE DISTRIBUTION		Q	
56	61109998 91390	PE23971	K0824	BOÎTIER DE PROTECTION		Q	
57	61301240 17866	172080425	DM09 1	CHARGEUR DE BATTERIES		A	
58	61509938 22543	PE38690	K0824	CÂBLE ÉLECTRIQUE ÉQUIPÉ, USAGE SPÉCIAL		A	
59	61509939 12441	PE23540	K0824	FAISCEAU DE CÂBLAGE		Q	
60	61509966 69031	PE20840	K0824	FAISCEAU DE CÂBLES À DÉRIVATIONS		Q	
61	63501240 16738	1594896	C4978	DÉTECTEUR, CHALEUR		A	
62	66951240 12139	1611854	CG660	DYNAMOMÈTRE ÉLECTRONIQUE		A	
63	66951240 14137	1.004.FBEI 150540A00 0	C9329	INSTRUMENT DE CONTRÔLE À DISTANCE – ÉQUIPEMENT		Q	

64	70251240 11950	R90210950 5	D8782	DISPOSITIF D’AFFICHAGE		Q	
65	25102000 78422	D7110-101	L5711	SECTION DE CHÂSSIS STRUCTURAL, VÉHICULE		Q	
66	25301214 56335	5077 129 006	D8124	DISPOSITIF DE SÉCURITÉ, TREUIL, ENSEMBLE DE FREINAGE		Q	
67	25909950 34049	PE35221	K0824	LAME DE DÉMINAGE		F	
68	25909966 84459	PE35223	K0824	LAME DE DÉMINAGE		F	
69	25109994 06655	PE20647	K0824	ÉLÉMENT DE CHÂSSIS, VÉHICULE		F	
70	25901232 81287	29.266.60.0 01	D8093	KUEHLER, HYDRAULIKF		Q	
71	25901239 28563	400000988 4	D8218	COUVERCLE	8145-12- 393-3208	Q	
72	25901239 28572	400000451 5	D8218	TREUIL À TAMBOUR POUR VÉHICULE	8145-12- 393-3177	A	
73	25901239 28585	400001003 5	D8218	TAMBOUR DE TREUIL	8145-12- 392-9567	Q	
74	30101232 93147	919401- 4000	D8218	ENGRENAGES, DÉMULTIPLICATEUR		A	
75	39501239 24675	400001157 0	D8218	TREUIL À TAMBOUR NON MANUEL	8145-12- 392-9563	A	
76	39501239 28659	400000451 6	D8218	TREUIL À TAMBOUR NON MANUEL	8145-12- 393-3157	A	
77	43201231 28353	2300232- 827230.000 .0 ou BMF35TF	D9448 ou D8299	MOTEUR HYDRAULIQUE		A	
78	43201235 58573	84187/1611	C4309	POMPE, VÉRIN HYDRAULIQUE, À MAIN		Q	
79	43201239 45122	03717428	C1861	POMPE HYDRAULIQUE		Q	
80	48101232 92942	654950	C0856	ROBINET/DISTRIBUTEUR, LINÉAIRE, MULTIVOIES	8145-12- 392-9545	A	
81	49101239 45004	SCKIT-500- 01-01-LEA	DL755	TEST, COMPOSANTES DE SYSTÈME HYDRAULIQUE		Q	
82	49101239 45757	SCKIT- FLOW- LEB1	DL755	TEST, COMPOSANTES DE SYSTÈME HYDRAULIQUE		Q	
83	49401239 45759	5401-30- 10.00	C0551	TROUSSE DE RECHERCHE ET D’ESSAI, AZOTE	Coffret inclus	A	
84	51201234 02647	3030	C1458	POIGNÉE HYDRAULIQUE DE CRIC		A	
85	59501233 25814	TK167-1-A	D2167	RÉACTEUR	8145-12- 392-9557	Q	
86	66501239 42300	10- 610601.000 .00	C3329	SOUS-PÉRISCOPE	8145-12- 393-3255	Q	
87	66951239 20436	42-22220- 105	D4394	CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DE SCANNEUR	8145-12- 393-3207	A	
88	42101240 28574	42-10342- 199	D4394	EXTINCTEUR, BOUTEILLE, NEUGEN	81151234 29248	A	

Annexe C  
Base de paiement  
W8486-196008/A

89	34311233 33608	272.497.41 4	D3683	CONTRÔLEUR, ÉCLAIRAGE		A	
----	-------------------	-----------------	-------	-----------------------	--	---	--

### **Livraison tardive – Délai d'exécution (DE) ferme**

- 1) Pour CLIN 001, l'entrepreneur doit respecter le délai d'exécution (DE) ferme applicable à un ou plusieurs articles donnés, répertoriés dans le tableau 1 ci-dessus.
- 2) Si le DE ferme n'est pas respecté par l'entrepreneur pour un article donné, les pourcentages de réduction de coût suivants (taux de réduction du coût) indiqués dans le tableau 2 ci-dessous s'appliqueront en conséquence au CLIN 001 pour l'article en question, et le montant payé à l'entrepreneur pour le CLIN 001 pour cet article sera réduit par le taux de réduction du coût.
- 3) Pour tout article qui engage un taux de réduction du coût (%), l'entrepreneur doit montrer la déduction sur la facture du ou des articles en conséquence et doit montrer clairement le taux de réduction du coût applicable et le montant déduit du CLIN 001 pour cet article.

**Tableau 2 – Réduction du CLIN en raison d'une livraison tardive – paragraphes sur le délai d'exécution (DE) 1) à 3) ci-dessus inclus**

<b>Livraison tardive (jours civils de retard par rapport au DE) d'un article</b>	<b>Taux de réduction du coût (%) de cet article</b>
Moins de 30	0 %
De 31 à 120	5 %
Plus de 120	10 %

### **CLIN 002            Tâches et travaux supplémentaires**

Les tâches ne peuvent être autorisées que par l'autorité contractante ou son représentant délégué aux termes du contrat. Une tâche ou des travaux supplémentaires sont définis comme des travaux dépassant la portée des services de réparation et de révision de base des pièces du véhicule blindé de dépannage (VBD) Leopard 2 canadien et de l'engin blindé du génie (EBG) (CLIN 001). Par exemple, une tâche ou des travaux supplémentaires peuvent comprendre l'enlèvement et la récupération autorisés de pièces d'équipement condamné, la démilitarisation de ferraille, les services mobiles de réparation (SMR), les recherches et appuis techniques (RAT) et les enquêtes spéciales et examens techniques (ESET).

Pour toutes les tâches et tous les travaux supplémentaires, on paiera à l'entrepreneur les taux horaires de mains-d'œuvre directs fermes tout compris (incluant les bénéfiques) pour chaque catégorie de main-d'œuvre directe qui aura travaillé à la tâche ou accompli les travaux supplémentaires (d'après le tableau 3 ci-dessous), multipliés par les heures de travail ayant servi à travailler à la tâche ou à accomplir les travaux supplémentaires dans chaque catégorie de main-d'œuvre, en plus (2) du coût payé par l'entrepreneur pour le matériel fourni (d'après la clause 2 ci-dessous) pour le matériel supplémentaire consommé, multiplié par (3) le taux de majoration ferme tout compris du matériel fourni par l'entrepreneur (%) (d'après la clause 3 ci-dessous), conformément aux modalités de l'autorisation de tâche.

#### **1) Taux horaires de mains-d'œuvre directs fermes (incluant les bénéfiques)**

Les taux horaires de mains-d'œuvre directs fermes tout compris sont les taux horaires pour toute la main-d'œuvre directe requise par l'entrepreneur (y compris ses sous-traitants et ses sociétés affiliées) pour l'exécution des travaux dans l'autorisation de tâche pour les tâches et les travaux supplémentaires. Ces taux horaires de mains-d'œuvre directs fermes comprennent les bénéfiques et les frais indirects de l'entrepreneur et de ses filiales et sociétés affiliées. Il s'agit du taux B par année de la période du contrat et par année d'option (indiqué par l'entrepreneur dans le tableau 5 – Taux [R et R, Main-d'œuvre et majoration du matériel – Critères financiers] à l'appendice 1 de l'annexe G, Plan d'évaluation de la demande de soumissions). Ce taux est indiqué dans le tableau 3 ci-dessous pour chacune des catégories de main-d'œuvre indiquées.

#### **2) Coût du matériel fourni qui est payé par l'entrepreneur**

Le coût du matériel fourni qui est payé par l'entrepreneur est le coût réel engagé par l'entrepreneur (ou sa filiale ou sa société affiliée) afin d'acheter le matériel qui est nécessaire à la tâche ou aux travaux supplémentaires aux termes de l'autorisation de tâche. Il s'agit du coût selon le prix facturé par l'entrepreneur (ou par sa filiale ou sa société affiliée) pour le matériel qui a été acheté, moins les remises, en plus des frais applicables pour le transport, le taux de change, les droits de douane, les frais de courtage et les taxes applicables. Le matériel fourni par l'entrepreneur qui est acquis par l'entrepreneur ou par sa filiale ou sa société affiliée comprend, sans toutefois s'y limiter, les pièces du fabricant d'équipement d'origine (FEO) ou des pièces de substitution acceptables et le matériel de conditionnement. Voir la définition de « matériel fourni par l'entrepreneur » au début de la présente annexe C.

**3) Taux de majoration ferme du matériel fourni par l'entrepreneur (%)**

Le taux de majoration ferme du matériel fourni par l'entrepreneur (%) est le taux C par année de la période du contrat et par année d'option (indiqué par l'entrepreneur dans le tableau 5 – Taux (R et R, Main-d'œuvre et majoration du matériel – Critères financiers) à l'appendice 1 de l'annexe G, Plan d'évaluation de la demande de soumissions). Ce taux est présenté dans le tableau pour CLIN 003 ci-dessous.

**Tableau 3 – Taux de main-d'œuvre directs fermes (incluant les bénéfiques) (comprend les taux de main-d'œuvre du sous-traitant et de la société affiliée)**

<u>Catégorie de main-d'œuvre directe</u>	Année ferme 1 d'attribution du contrat	Année ferme 2 d'attribution du contrat	Année d'option 1	Année d'option 2
Ingénieur principal				
Ingénieur subalterne				
Technicien principal				
Technicien subalterne				
Rédacteur technique				
Représentant détaché (RD)				

**Tableau 4 CLIN 003 Taux de majoration ferme du matériel fourni par l'entrepreneur (%)**

TAUX DE MAJORATION FERME TOUT COMPRIS DU MATÉRIEL FOURNI PAR L'ENTREPRENEUR (%)				
Description	Année 1	Année 2	Année d'option 1	Année d'option 2
Taux de majoration ferme du matériel fourni (%)				